

Robert Dussey: « Une occasion exceptionnelle de moderniser les relations ACP-UE »



Le ministre togolais des affaires étrangères, Prof Robert Dussey, également négociateur en Chef ACP pour les négociations en vue d'un Accord ACP-UE post-Cotonou, s'est entretenu mardi avec la presse européenne à Bruxelles. C'était à l'occasion de la première session des négociations techniques devant définir les dispositions pratiques à mettre en place pour les discussions entre les ACP et l'Union Européenne. Pour Prof. Dussey, les ACP envisagent de conclure un accord qui contribuera à stimuler leur développement et qui prend en considération les réalités du monde moderne.

Pour Robert Dussey, les négociations en vue d'un accord de partenariat post-Cotonou, qui se dérouleront dans un 21^e siècle marqué par une évolution technologique rapide, doivent permettre aux Etats ACP d'obtenir un accord moderne, adaptable et répondant à leurs objectifs, qui contribuera à l'accélération de la transformation de leurs économies.

Le Chef de la diplomatie togolaise a fait remarquer que les deux parties ont une occasion exceptionnelle de moderniser leurs relations qui doivent être en phase avec les réalités actuelles et nouvelles.

« Le nouveau accord permettra au Groupe ACP et à l'UE

d'affiner ensemble leurs approches des questions nationales et régionales, et de définir leur capacité à œuvrer conjointement à l'avènement d'un environnement international stable et progressiste qui ne laisse personne sur le côté », a-t-il dit.

Le négociateur en Chef ACP indique que le groupe qu'il représente œuvre à ce que « l'objectif du nouvel accord soit la contribution à la réalisation du développement durable dans tous les pays ACP, à travers un partenariat économique et politiques renforcé et approfondi ». Sans oublier le positionnement du groupe ACP comme un acteur plus efficace sur la scène internationale.

{loadmoduleid 210}

Pour Robert Dussey, le nouvel accord doit s'aligner sur les Objectifs de développement durable (ODD) et sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine, notamment. L'approfondissement et l'élargissement de l'intégration régionale dans les Caraïbes et le Pacifique seront également pris en compte.

« Cette coopération est plus que nécessaire au moment où nous déployons des efforts concertés pour lutter contre l'attitude négative croissante à l'égard du multilatéralisme », affirme Prof Dussey.

La première session des négociations techniques s'est donc ouverte. Elle permettra de procéder à une comparaison des directives de négociation de l'Union européenne et des ACP afin d'identifier que la structure et les priorités stratégiques du futur accord soient alignées.